4 grands enjeux

9 objectifs stratégiques

22 objectifs opérationnels

74 propositions d'actions

Des réformes nécessaires pour une amélioration de la pêche côtière.

Focus sur les recommandations des assises :

- Optimisation de la valorisation et de la commercialisation des produits de la mer.
- Lutte contre la vente illégale et adaptation de la règlementation maritime pour les navires.
- Accompagnement et représentation de la filière par la CAP-NC.
- Soutien local pour projets de chantiers navals et amélioration des accès maritimes.
- Cadre juridique : définition pour la pluriactivité et optimisation des aides financières.
- Formation et accompagnement continu, sensibilisation environnementale.
- Surveillance accrue : suivi de toutes les pêches, extension de l'observatoire et comité de suivi actif.

Notre vision

Créer un secteur de la pêche durable, innovant et résilient, capable de s'adapter aux défis environnementaux et économiques à venir.
Nous aspirons à un modèle de gestion des pêcheries qui respecte l'équilibre entre la préservation des écosystèmes marins côtiers et le développement économique local. Pour cela, nous veillerons à valoriser nos pêcheurs professionnels, par leur formation et leur protection dans l'exercice de leur métier. C'est le pari à relever dès maintenant pour garantir que les générations futures pourront disposer de ces précieuses ressources halieutiques.

L'objectif de cette stratégie est de :

- Fournir une orientation stratégique pour une filière pêche côtière reconnue et ses parties prenantes, afin de guider les réformes nécessaires pour atteindre notre vision future.
- Identifier les réformes à court et moyen terme pour permettre à la pêche professionnelle côtière de se développer de manière plus cohérente.
- Valoriser et protéger le métier de pêcheur côtier, en mettant en place les formations adéquates, des conditions de travail décentes et une protection sociale adaptée.
- Protéger nos écosystèmes marins côtiers et assurer la viabilité à long terme de nos ressources halieutiques côtières et donc de la filière pêche côtière

2023
2033

Stratégie pour une pêche côtière durable

Nouvelle-Calédonie

Stratégie pour une pêche côtière durable **2023-2033**

Où nous en sommes en 2023

- Une organisation structurelle qui a porté des réformes de fond mais qui doit évoluer. L'associatif a ses limites.
- Des données sur la ressource lacunaires malgré les efforts pour en acquérir auprès des professionnels.
- Un cadre règlementaire complexe, qui manque parfois d'harmonisation et de cohérence. En effet, les textes organisant la pêche dépendent de plusieurs collectivités.
- Une filière vieillissante qui a besoin de renouveau, par l'assurance d'un revenu décent.
- Des stocks de poissons en relative bonne santé, ce qui ne doit pas empêcher de poursuivre les efforts en matière de gestion.
- Un manque de données sur les prélèvements issus de la pêche non-professionnelle.
- Des engagements différents en fonction des parties prenantes, par manque de vision commune, malgré de fortes collaborations.

Où nous voulons en être en 2033

- Une filière pêche côtière professionnelle pérenne avec une représentation forte dans l'écosystème institutionnel calédonien.
- Des stocks de poissons gérés durablement, sans surpêche.
- Une excellente connaissance scientifique des ressources et des milieux marins.
- Un cadre réglementaire simplifié, adapté et doté de sanctions applicables en Nouvelle-Calédonie mais homologuées au niveau national.
- Une grande agilité décisionnelle avec des actions rapides, prévisibles et fondées sur les meilleures pratiques.
- Un engagement collaboratif des parties prenantes avec des stratégies claires pour la gestion durable des ressources halieutiques.
- Une rentabilité économique assurée pour les pêcheurs avec des revenus suffisants.

ENJEUX	OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF OPERATIONNEL	PROPOSISTION D'ACTION
ENJEU N°1 **GARANTIR LA PÉRENNITÉ DE NOTRE PÊCHE CÔTIÈRE PROFESSIONNELLE**	**OBJECTIF STRATÉGIQUE 1** poursuivre la structuration de la pêche côtière	**1/** Renforcer la représentation de la filière dans l'écosystème institutionnel calédonien	Définir un mode de gouvernance optimal
			Favoriser l'intégration des pêcheurs à la CAP NC
			Promouvoir le pôle pêche auprès des instances décisionnaires
	OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 professionnaliser et valoriser le métier de pêcheur	**2/** Structurer et encadrer le métier de pêcheur professionnel	Définir un mode de régulation du nombre de pêcheurs
			Assurer la flexibilité de l'emploi
			Assurer un environnement social adapté à la profession
			Promouvoir la pêche côtière professionnelle par une communication adaptée
		3/ Renforcer la professionnalisation du métier de pêcheur via des formations adaptées	Contribuer à l'aboutissement du projet de loi de pays sur les gens de mer
			Poursuivre la réflexion sur la création d'une formation initiale maritime
			Recueillir régulièrement les besoins en formation des pêcheurs et les partager entre les organismes
			Mettre en place un plan d'appui formation pêche au sein de la CAP NC
			Collaborer avec les différents partenaires pour faciliter les formations et examens en brousse
ENJEU N°2 **DURABILITÉ DE LA RESSOURCE**	**OBJECTIF STRATÉGIQUE 3** Disposer des connaissances sur les ressources et les milieux nécessaires à la gestion des pêches	**4/** Constituer et mobiliser un réseau d'expertises (sciences halieutiques, de l'environnement, sociales, juridiques)	Renforcer les compétences en sciences halieutiques au sein du CRESICA
			Pouvoir mobiliser facilement les expertises nationales des instituts de recherche français présents en Nouvelle-Calédonie via leurs délégations locales (Ifremer et IRD)
			Renforcer le rôle et les contributions de la CPS
		5/ Formuler et accompagner les besoins partagés d'acquisitions de connaissances	Formuler les besoins
			Suivre et gérer les projets
	OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 Connaître finement l'activité de pêche	**6/** Améliorer la collecte et la qualité des données déclaratives de la pêche professionnelle	Homogénéiser et améliorer les données issues des fiches de pêche
			Améliorer le taux de couverture
			Raccourcir les délais de traitement entre la restitution et la saisie des fiches de pêche
		7/ Dresser le panorama de la pêche non professionnelle	Disposer d'une vision de la pêche non professionnelle rurale
			Systématiser la prise en compte de la pêche dans les enquêtes indirectes
			Être en mesure de caractériser la pêche de plaisance de façon satisfaisante
		8/ Disposer d'un réseau pérenne de collecte des données dépendantes de la pêche et non couverte par les systèmes déclaratifs provinciaux	Collecter les données de taille et de poids des espèces à enjeux
			Disposer des données d'export des holothuries
			Collecter les données liées aux circuits de distribution flux et prix
		9/ Produire des analyses et des recommandations consolidées à l'échelle pays	Rassembler et analyser l'ensemble des données collectées
	OBJECTIF STRATÉGIQUE 5 Mettre en adéquation l'activité de pêche et les capacités des ressources et des milieux	**10/** Encourager les approches locales de gestion par pêcherie et ressources spécifiques	Appuyer les dynamiques locales et par pêcherie/ressources spécifiques
			Mettre en place des mesures de gestion par pêcherie/espèces spécifiques à l'échelle pertinente
		11/ Assurer une cohérence pays dans les décisions concernant le secteur pêche	A l'échelle pays mettre en place un comité technique consultatif de gestion durable de la pêche
			A l'échelle pays formuler des principes cadres pour la gestion d'une pêcherie ou d'une ressource spécifique
		12/ Promouvoir et développer des pratiques de pêche responsable	Augmenter la couverture de la certification du label « pêche côtière responsable »
			Renforcer les critères sur les pratiques de pêche durable dans la labélisation
			Former et sensibiliser aux pratiques de pêche durable
	OBJECTIF STRATÉGIQUE 6 Assurer l'existence des outils et financements nécessaires pour une pêche durable	**13/** Mettre en place un fonds dédié à l'acquisition de connaissances	Réaliser l'étude de faisabilité du fonds
			Mettre en place le fonds dédié
			Lancer les travaux d'ingénierie et de gestion des appels à projets et des projets
		14/ Pérenniser l'Observatoire des Pêches Côtières	Décider de l'entité porteuse de l'OPC de façon pérenne
			Fournir des moyens pérennes de fonctionnement et de coordination
ENJEU N°3 **UN CADRE RÉGLEMENTAIRE OPTIMISÉ**	**OBJECTIF STRATÉGIQUE 7** Assurer un cadre réglementaire simplifié, harmonisé et adapté à la filière	**15/** Homologuer les textes locaux au niveau national pour permettre l'application des sanctions	Mise en place d'un groupe de travail pour l'homologation des textes au niveau national
		16/ Contextualiser les textes sur la sécurité des navires	Créer un groupe de travail comprenant le cabinet du gouvernement en charge de la sécurité des navires les provinces et les professionnels de la pêche
			Proposer et discuter des possibles évolutions réglementaires sur le volet de la sécurité des navires
			Mener une étude juridique comparée sur la sécurité des navires
		17/ Harmoniser et optimiser les réglementations environnementales des différents code de l'environnement	Créer un groupe de travail qui veillera à l'harmonisation des réglementations environnementales
ENJEU N°4 **UN REVENU SUFFISANT POUR LES PÊCHEURS**	**OBJECTIF STRATÉGIQUE 8** Assurer la rentabilité économique de la filière pêche côtière	**18/** Optimiser la commercialisation des produits de la mer	Mettre en place une unité de transformation des produits de la mer
			Privilégier et organiser les circuits courts
			Lutter contre la vente illégale
			Moderniser le marché de Nouméa en créant un « fish market » et créer une structure équivalente en province Nord
			Mettre en place une structure type OCEF
			Valoriser et communiquer sur les signes de qualité
			Renforcer la traçabilité
			Favoriser l'accès à des formations
			Intégrer le cluster Pacific Food Lab
		19/ Encadrer la pluriactivité	Définir les conditions d'exercice de la pluriactivité
			Privilégier les activités dans la continuité de l'activité de pêche
			Répertorier les candidats à la pluriactivité
			Assurer un meilleur contrôle des pratiques existantes
	OBJECTIF STRATÉGIQUE 9 Accompagner l'activité de pêche des moyens financiers et techniques adéquats	**20/** Optimiser les aides	Optimiser le traitement administratif des aides
			Conserver les détaxes et changer le régime fiscal des pêcheurs
			Mettre en place des indicateurs de performance des aides
			Créer une caisse intempéries
			Mettre en place des ateliers dédiés pour trouver des solutions alternatives aux aides
			Etendre à la pêche le dispositif de soutien à la politique publique agricole provinciale
			Accompagner davantage les pêcheurs dans la gestion de leur entreprise
			Augmenter le pourcentage TSPA alloué aux pêcheurs à la CAP NC
		21/ Permettre à tous les pêcheurs un accès aux infrastructures et équipements nécessaires au développement de leurs activités	Répertorier l'ensemble des installations de mise à l'eau dans un site ou fichier accessible à tous
			Garantir un réseau opérationnel de rampes de mise à l'eau
			Faciliter l'accès à de la glace pour tous les pêcheurs
			Etendre la plateforme CAP de Pouembout à la pêche
			Faciliter l'entretien des bateaux et moteurs
			Mettre en place une coopérative de pêche et de matériel d'accastillage
			Etudier l'opportunité d'installer davantage de DCP
		22/ Disposer d'une flotte de navires en cohérence avec les besoins des pêcheurs	Relancer la construction navale locale avec cahier des charges prédéfini
			Créer une banque de données plans